



LETTRE D'INFORMATION

Le groupe municipal
« une équipe à vos côtés »



Marie Passieux

Vice-présidente Communauté de communes du Clermontais en charge de l'Habitat et des cœurs de Ville
Vice-présidente de l'hôpital local
Participation aux Commissions municipales

- Animation, Sport et Vie Associative



Franck Rugani

Conseiller communautaire.
Participation aux Commissions municipales

- Ressources et Moyens
- Sécurité et Tranquillité Publique
- Appel d'Offre (suppléant)
- Délégation de Service Public et de Concession (suppléant)



Claude Blaho Poncé

Commission intercommunale d'accessibilité
Communauté de communes du clermontais
Participation aux Commissions municipales

- Éducation
- Culture et Patrimoine
- Économie et Emploi



Jean Garcia :

Participation aux Commissions municipales

- Environnement et Aménagement de l'Espace
- Appel d'Offre
- Délégation de Service Public et de Concession
- Impôts Directs



Paquita Médiani :

Participation aux Commissions municipales

- Santé et Solidarité
- Conseil d'Administration du CCAS
- Impôts Directs
- Commission communale d'accessibilité

Notre intercommunalité remise en cause.

Les médias se font l'écho de la situation inédite de la ville de Clermont l'Hérault, où le Maire s'est engagé dans une démarche visant à tourner le dos aux 20 communes de la Communauté de Communes du Clermontais pour être rattachée à la Communauté de Communes du Lodévois Larzac, qui s'étend jusqu'au Caylar et Navacelles.

Le groupe « Clermontais.es une équipe à vos côtés » exprime son désaccord face à cette démarche.

Pour nous, cette annonce est une hérésie.

Peut-on balayer d'un claquement de doigt plus de 30 ans de notre histoire, de notre identité, de notre cadre de vie ?

En 1991 Marcel Vidal, Maire humaniste et visionnaire de Clermont l'Hérault, s'est associé avec 8 autres Maires pour fonder un district, ancêtre de la Communauté de communes et développer autour de Clermont l'Hérault la coopération intercommunale. Au fil du temps, les Maires du Clermontais au-delà des étiquettes politiques, au-delà des oppositions, ont travaillé ensemble afin de dépasser **leurs intérêts individuels et communaux** au profit de l'intérêt communautaire. Cette structure compte aujourd'hui 21 communes.

Si changer de communauté de communes avait du sens pourquoi cela ne faisait-il pas partie du programme électoral de l'actuel maire de Clermont l'Hérault ou de ses concurrents (qui sont aujourd'hui ses adjoints et conseillers municipaux) ? En effet aucun des candidats n'a abordé cette possibilité durant la dernière campagne électorale.

Notre vision positive de la Communauté de Communes du Clermontais

Pour Clermont l'Hérault, faire partie d'une communauté de communes, c'était s'enrichir de la force d'un ensemble de communes sur des sujets transversaux, des actions d'envergure à mettre en œuvre pour le développement économique, la



contact@mariepassieux.fr



[Clermontais.es, une équipe à vos cotés](https://www.facebook.com/Clermontais.es)



www.mariepassieux.fr



[@MariePassieux](https://twitter.com/MariePassieux)



LETTRE D'INFORMATION

jeunesse, la culture, le tourisme, les activités de pleine nature, la collecte et le traitement des déchets, les équipements intercommunaux.

Depuis, la Communauté de communes a permis à Clermont l'Hérault de se doter de **nouvelles infrastructures** (une partie de la ZAC des Tanes Basses, la ZAC de la Salamane, l'office de tourisme intercommunal et l'espace jeunes installés dans l'ancienne gare, le bâtiment du siège de la Communauté de communes, le centre de loisirs, la crèche, le centre aquatique...). Autant de lieux fréquentés quotidiennement par les clermontais.es !

Clermont l'Hérault s'est affirmée et est reconnue comme la principale ville du Cœur d'Hérault, carrefour commercial, touristique, économique, éducatif, culturel, entre 2 autoroutes et l'épicentre de la Communauté de communes !

Le Maire a refusé une Vice-présidence, mais pour porter sa parole Clermont l'Hérault peut compter sur les 13 conseillers communautaires de la ville, élus aux élections municipales et communautaires et sur une Vice-présidence accordée à Marie Passieux.

Pour nous, l'heure n'est pas aux conflits, aux résistances, encore moins aux ruptures, c'est Le moment où :

La Communauté de communes du Clermontais, dotée de la compétence habitat /cœur de ville, a engagé une Opération programmée d'amélioration de l'habitat pour venir au secours avec les autres collectivités et ses partenaires, du centre ancien de Clermont l'Hérault ;

La Communauté de communes du Clermontais est en voie d'obtenir 80 % de cofinancement pour réhabiliter le théâtre « Le Sillon » en plein cœur de Clermont l'Hérault et lui redonner l'envergure que la ville mérite ;

La Communauté de communes du Clermontais travaille sur la réhabilitation de l'espace public des Tanes Basses pour une meilleure organisation, une meilleure sécurité et permettre aux entreprises d'exercer leur activité dans des conditions optimales ;

Notre groupe s'est prononcé pour le budget ambitieux présenté par le maire. Les investissements annoncés pour 2021 ne doivent pas partir en fumée pour payer un divorce qui va coûter très cher à notre commune ainsi qu'à ses administrés et laisser des traces tenaces ;

En cette période de crise sanitaire, sociale et économique, les énergies doivent se retrouver pour préserver le bien-être de chacune et chacun ;

Lors du dernier conseil municipal après avoir débattu sur ce point crucial, nous nous sommes retirés car pour nous, le départ de la Communauté de communes du Clermontais est non négociable !

